



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Bilan de la politique du Gouvernement en matière de santé

Question au Gouvernement n° 4847

Texte de la question

BILAN DE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT EN MATIÈRE DE SANTÉ

M. le président. La parole est à Mme Fadila Khattabi.

Mme Fadila Khattabi. Monsieur le ministre des solidarités et de la santé, à l'approche de la fin de la session parlementaire, il me tient à cœur de revenir sur les temps forts qui ont marqué la politique sanitaire - et j'en profite pour saluer le travail de la commission des affaires sociales. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)*

Avant toute chose, je tiens à rappeler ce qui a été notre mot d'ordre : protéger, protéger les Français car la santé est notre bien commun ; la rendre accessible à tous représente un enjeu essentiel pour lequel ce gouvernement, soutenu par la majorité parlementaire, a su déployer des moyens inédits.

Oui, cette majorité est celle qui aura renforcé l'accès aux soins pour tous nos concitoyens, notamment grâce au reste à charge zéro, progrès social majeur qui aura grandement contribué à renforcer le pouvoir d'achat des Français. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)* Cette majorité est aussi celle qui aura permis de décroiser le système de santé...

M. Maxime Minot. On aura tout entendu !

Mme Fadila Khattabi. ...en réorganisant les soins de proximité, en luttant notamment contre les déserts médicaux et en entérinant une réforme des études de santé ô combien nécessaire mais qu'aucun n'avait osé entreprendre avant nous. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Protéger la santé des Français, c'est aussi notre quotidien depuis plus de deux ans face au défi de la crise sanitaire. De ce défi, nous avons fait une force et un catalyseur pour nos réformes : grâce au Ségur de la santé, nous avons décidé de réinvestir dans la santé publique avec un plan d'investissement massif de 19 milliards d'euros pour les hôpitaux, les EHPAD et le virage numérique, sans oublier les 11 milliards d'euros destinés à la revalorisation des rémunérations des professionnels de santé, du médico-social et, désormais, de la filière socio-éducative. D'ailleurs, je leur dédie à tous la présente intervention et je salue leur dévouement sans faille : ils sont l'un des piliers de la solidarité nationale.

Pourriez-vous nous indiquer le calendrier de mise en œuvre du Ségur pour ce qui concerne les revalorisations salariales et la relance de l'investissement dans la santé ? *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre des solidarités et de la santé.

M. Olivier Véran, *ministre des solidarités et de la santé*. Bravo, vraiment, aux députés de la commission des affaires sociales, laquelle – de même que les autres, certes – travaille d'arrache-pied, et il y en a besoin. Notre système de santé est un joyau pour le pays : c'est la protection nationale, c'est la protection sociale ; ce système fait face à des défis extraordinaires et notre rôle, nous en tant qu'exécutif mais aussi vous en tant que législateur, c'est d'accompagner ses transformations dans la bonne direction.

Qu'est-ce qui aura changé au cours du présent mandat ? Je salue l'action d'Agnès Buzyn qui m'a précédé : elle aura procédé pendant trois ans à des transformations profondes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Merci pour elle.

Si vous êtes malade, vous devez avoir accès à un médecin. Nous avons donc supprimé le numerus clausus et formé 15 % de médecins en plus ; ainsi, demain, il y aura bien plus de médecins.

M. Sébastien Jumel. Après-demain, plutôt !

M. Olivier Véran, *ministre*. Vous en trouvez donc déjà plus facilement.

On compte deux fois plus de maisons de santé, cent fois plus d'actes de télémedecine qu'au début de la législature, qui permettent de pallier les difficultés de déplacement. Vous pouvez désormais vous référer à votre infirmier, votre kinésithérapeute, votre pharmacien, dotés de missions supplémentaires de sorte que vous ne soyez pas sans cesse obligé d'aller chercher un médecin.

En tant que patient, vous ne payez plus pour bien voir, pour bien lire, pour bien sourire, pour bien parler et pour bien entendre. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) C'est le reste à charge zéro dont ont déjà bénéficié plus de 10 millions de nos concitoyens en l'espace d'à peine un an et demi, autant de patients qui ont de ce fait cessé de renoncer à ces soins. Il s'agit bien de progrès phénoménaux.

Et quand vous êtes soignant et portez la blouse, 200 ou 300 euros nets de plus par mois, ça compte. L'évolution des métiers et des compétences, des perspectives d'évolution de carrière, le fait de pouvoir consacrer davantage de temps aux soins, la diminution des charges administratives, l'allégement des protocoles, l'institution de gouvernances moins pyramidales... beaucoup reste à transformer, madame la députée, et nous aurons pour cela, je l'espère, encore cinq ans. En tout cas, grâce à votre action, nous avons mis le système de santé sur les bons rails. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM. – M. Philippe Berta, applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [Mme Fadila Khattabi](#)

Circonscription : Côte-d'Or (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4847

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 février 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [23 février 2022](#)